

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 27 septembre 2022, à 20h00,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022**
- 3. Présentation des comptes 2021 de l'Organisation régionale de protection civile Lac**
- 4. Pétition « Pour un chemin de la Savonnière sécurisé et apaisé » du 29 juin 2022**
- 5. Pétition « Projet M/320393/1 et DD/320394/1 » (liée au projet de construction de quatre habitats groupés THPE aux chemins des Tattes 26, 28, des Bélosses 9 et de La-Petite-Californie 11) du 13 septembre 2022**
- 6. Rapports des commissions**
 - Finances du 20 juin 2022 ;
 - Bâtiments et logement du 1^{er} septembre 2022 ;
 - Finances du 12 septembre 2022 ;
 - Environnement et développement durable du 13 septembre 2022 ;
 - Aménagement du 13 septembre 2022 ;
 - Routes et infrastructures du 14 septembre 2022 ;
 - Sécurité du 14 septembre 2022 ;
 - Scolaire du 19 septembre 2022 ;
 - Sports du 20 septembre 2022 ;
 - Culture et loisirs du 21 septembre 2022 ;
 - Environnement et développement durable du 27 septembre 2022.

7. Projets de délibération

D22-19 Proposition relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2022 d'un montant total de 581'000 F, destinés à divers travaux d'entretien, achats, charges d'énergies, dédommagements, honoraires et subventions ;

D22-20 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 140'000 F, destiné aux études de faisabilité du projet de rénovation et transformation du site de « l'épicentre », sis chemin de Mancy 61, parcelle N° 4489 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la Commune Collonge-Bellerive ;

D22-21 Proposition relative à la demande de dérogation au rapport des surfaces, pour le projet de construction de quatre habitats groupés THPE aux chemins des Tattes 26, 28, des Bélosses 9 et de La-Petite-Californie 11, sur les parcelles N° 7018, 7019, 7360, 7846 et 7847 de la commune de Collonge-Bellerive, sises en 5^e zone, avec un indice d'utilisation du sol de 55 %.

8. Projet de résolution

Néant.

9. Projet de motion

Néant.

10. Questions au Conseil administratif

11. Communications des membres du Conseil municipal

12. Communications du Conseil administratif

13. Naturalisations à huis-clos

Roland SUTTER
Président du Conseil municipal

Collonge, le 16 septembre 2022